

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 (1869) Ordinaire

2 (26.8.1869)

DE LA

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN.

En présence des Commissaires ci-après dénommés :

Pour Bade	Monsieur DIETZ, Président.
" Bavière	" WEBER.
" France	" A. de ZELTNER.
" Hesse	" SCHMITT.
" Pays-Bas	" de MENTON BAKE.
" Prusse	" HERZOG.

Mannheim, le 26 Août 1869.

Etat des droits de navigation perçus sur le Rhin,
pendant l'année 1868.

§ 1.

Pendant l'année 1868 les droits de navigation ci-après indiqués ont été perçus sur le Rhin en aval, savoir :

	droits de recon-	pour	pour des bois	en tout:				
	naissance :	marchandises:	flottés:	fr.	c.			
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.		
à Vieux-Brisach (Bade)	0,	30.	—,	—.	569,	12.	569,	42.
à Strasbourg (France)	45,	70.	399,	48.	702,	26.	1147,	44.
Total	46,	00.	399,	48.	1271,	38.	1716,	86.

§ 2.

Reproduction faite du Protocole Nr. IV. de la Session ordinaire de 1868 les Commissaires de BADE et FRANCE ont déclaré :
que, conformément à l'article 3 de l'acte révisé de la navigation du Rhin les droits perçus sur le Rhin le long de la frontière bado-française ont été supprimés à partir du 1^{er} Juillet dernier.

§ 3.

Reproduction faite du protocole de clôture concernant l'acte révisé de la navigation du Rhin, alinéa 2. B. le Commissaire de Prusse a déclaré ce qui suit :

Les droits de navigation sur la Ruhr sont supprimés.

Le Président ayant demandé le Commissaire des Pays-Bas, si, conformément au dit protocole de clôture, lettre B, alinéa 2, le Gouvernement Néerlandais a été en mesure de supprimer les droits de Bouée qui étaient encore perçus sur une partie de la Meuse limbourgeoise, le Commissaire des Pays-Bas a répondu, qu'il n'était pas en mesure, pour le moment, de répondre à cette question, mais qu'il ferait connaître par correspondance ce qui aura été fait par son Gouvernement.

Conclusion.

La Commission Centrale constate que dorénavant les droits de navigation sont entièrement supprimés sur le Rhin.

Dietz.

Weber.

A. de Zeltner.

Schmitt.

R. W. J. C. von Menton-Bake.

Herzog.

Pour Copie conforme :

Le Président

